

POLITIQUE D'ENGAGEMENT



Table des matières

| | |
|---|----------|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Champ d'application. | 4 |
| 3. Mise en œuvre dans la pratique. | 4 |
| 3.1. Engagement direct | 4 |
| 3.2. Engagement collaboratif | 5 |
| 4. Gestion des conflits d'intérêts | 5 |
| 5. Publication, rapport annuel et révision de la politique | 5 |

1. Introduction

Chez Ethias, nous considérons l'engagement actionnarial comme un processus de transformation au sein duquel les investisseurs cherchent à améliorer les pratiques des entreprises dans lesquelles ils investissent, avec un objectif spécifique en tête. Nous procédons ainsi pour le compte de nos portefeuilles d'actions et d'obligations.

La politique d'engagement d'Ethias, fait partie intégrante de la politique d'investissement durable et responsable mise en place par Ethias. Cette dernière est disponible sur www.ethias.be.

Elle précise la manière dont Ethias met en œuvre son engagement auprès des sociétés dans lesquelles elle investit.

En tant qu'investisseur à long terme, Ethias soutient le développement d'une économie durable dans l'optique de générer des rendements stables en faveur de ses différentes parties prenantes tout en limitant et diversifiant le risque.

Les investissements d'Ethias incorporent cette vision à long terme basée sur la prudence, la durabilité, et la responsabilité.

Lorsqu'Ethias décide d'investir dans une entreprise, différents critères sont pris en compte (il ne s'agit pas uniquement de critères liés aux questions environnementales et sociales) ; ils portent sur la stratégie de l'entreprise, sa performance financière au fil des ans, sa gestion des risques, et les questions de gouvernance d'entreprise.

Pour prendre ses décisions d'investissement, Ethias fonde son jugement sur différentes sources d'information et outils/méthodes :

- » discussion du profil et du positionnement de l'entreprise avec des collègues, des analystes et des pairs ;
- » établissement de contacts et développement de relations de confiance ;
- » collecte d'informations sur le site web de l'entreprise ou auprès de sources telles que Bloomberg (rapports annuels, informations financières, rapports RSE, etc.) ;
- » participation régulière aux réunions/présentations de l'entreprise à laquelle assiste la direction de l'entreprise ;
- » visite des activités du site lorsque cela est possible.

Par ailleurs, au sein d'Ethias, la politique d'investissement durable et responsable ainsi que sa mise en œuvre contribuent certainement à atteindre l'objectif d'obtenir un rendement durable pour ses clients.

L'approche d'Ethias en matière d'investissements durables et responsables repose sur 3 principes généraux¹ :

#1 : L'intégration ESG, vecteur des valeurs d'Ethias,

#2 : L'intégration ESG, quatre conditions qui guident sa pratique,

#3 : L'intégration ESG, composante inhérente de la gouvernance de la stratégie d'investissement.

Ethias pense qu'une politique d'actionnariat actif s'intègre parfaitement dans cette approche et complète les politiques d'exclusion et d'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement.

¹ Voir à ce sujet le document « Politique d'investissement durable et responsable », disponible sur www.ethias.be

Et d'ailleurs, en tant que signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)², Ethias s'engage à

- » être un actionnaire actif et intégrer les questions ESG dans ses politiques et procédures en matière d'actionnariat (principe 2) et
- » demander, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles elle investit de faire preuve de transparence concernant les questions ESG (principe 3).

La politique d'engagement d'Ethias intégrée à sa politique d'investissement durable et responsable permet de respecter ces 2 principes.

L'objectif poursuivi par Ethias via sa politique d'actionnaire actif envers les entreprises détenues est d'avoir un impact positif sur ses bénéficiaires, sur son entreprise et sur la société en général.

2. Champ d'application

Ethias met en œuvre sa politique d'engagement d'actionnaire actif auprès des sociétés cotées émettrices des participations en actions et en obligations qu'Ethias détient directement.

Pour atteindre ses objectifs, Ethias se focalise principalement :

- » sur les sociétés dont Ethias détient une part significative de l'actionnariat et
- » sur les questions ESG liées au changement climatique

En ce qui concerne les sociétés de gestion d'actifs qu'Ethias sélectionne, la signature des PRI et l'existence d'une politique d'actionnaire actif sont 2 prérequis exigés dans le cadre de la procédure de sélection faisant l'objet d'une due diligence élaborée. Les accords conclus par Ethias avec ces gestionnaires sont conformes avec la politique d'investissement d'Ethias. Ces accords sont conclus pour une durée indéterminée mais Ethias a parfaitement le droit d'y mettre fin sur simple demande, moyennant un délai de préavis minimum ou avec effet immédiat.

3. Mise en œuvre dans la pratique

3.1. Engagement direct

Ethias est convaincue que le rôle qu'elle entend jouer dans la société peut être accompli de manière significative grâce à un dialogue constructif et permanent avec ses parties prenantes.

Le fait d'être régulièrement en contact avec elles permet à Ethias de comprendre leurs préoccupations et leurs principales attentes à son égard.

Outre le dialogue déjà instauré avec plusieurs parties prenantes (clients, employés, régions et organismes de régulation, agences de notation, etc.), Ethias renforce ses contacts avec les entreprises dans lesquelles elle investit pour lesquelles elle le juge nécessaire.

2 www.unpri.org

Grâce à son fournisseur de données ESG, Ethias obtient des informations sur les questions ESG concernant les entreprises dans lesquelles Ethias investit ou compte investir, et ce dans le but d'améliorer ou d'influencer les pratiques ESG et/ou la communication à ce sujet.

Ce dialogue peut aussi être initié via un contact direct (par e-mail, par téléphone ou lors d'une réunion physique) avec l'entreprise afin d'identifier les risques de durabilité liés à cette entreprise et/ou de préparer les assemblées générales ou extraordinaires des actionnaires auxquelles Ethias est invité.

Pour les émetteurs qui ne sont pas notés par le fournisseur de données externe d'Ethias, nous utilisons les autres sources d'information à disposition. Une analyse plus poussée est opérée pour ceux dont le score des risques de durabilité se trouve dans les catégories de risque élevé ou sévère.

3.2. Engagement collaboratif

Afin de traiter des problématiques de durabilité de manière efficace, Ethias pense que l'engagement collaboratif peut constituer une excellente solution.

En tant que signataire des PRI, Ethias a accès et utilise la plateforme disponible afin de suivre les thématiques importantes en matière de durabilité.

Par ailleurs, Ethias rejoindra des initiatives d'engagement collaboratif (via PRI ou d'autres) et établira une collaboration avec les sociétés de gestion d'actifs sélectionnées pour harmoniser les intérêts et exercer une influence sur les entreprises dont elle détient des parts.

4. Gestion des conflits d'intérêts

La politique d'engagement d'Ethias ainsi que ses droits de vote sont exercés dans le meilleur intérêt de nos clients, c'est-à-dire dans une perspective d'accroissement à long terme de la valeur de leurs investissements.

En cas de conflit d'intérêts dans le cadre de relations commerciales importantes avec une entreprise détenue, Ethias applique la même politique en matière de gestion des conflits d'intérêts que celle qu'Ethias applique à ses autres investissements.

Quand Ethias travaille avec des sociétés de gestion d'actifs, Ethias exige qu'une politique de gestion des conflits d'intérêt soit aussi présente.

5. Publication, rapport annuel et révision de la politique

La politique d'engagement d'Ethias est disponible sur son site internet www.ethias.be

Ethias publiera également chaque année un chapitre lié à ses activités en matière d'engagement dans son rapport non financier.

La politique d'engagement fait également l'objet d'une revue annuelle.